

## BAKKER agace

Ce client de **BAKKER** est mécontent et il le fait savoir dans un courrier du 16 mars 2016 adressé au service marketing : *« Je suis fort aise de savoir que je suis récipiendaire d'un bel article high-tech. Il viendra prendre place aux côtés de deux belles tablettes promises... mais non reçues.*

*Si dans « consommateur » il y a « sommateur », il ne faut pas nous prendre pour ce que nous ne sommes pas.*

*De telles publicités mensongères vous discréditent. Qu'avez-vous à gagner à dépenser votre budget communication avec de belles promesses alléchantes, mais évidemment vides de sens.*

*Offrez plutôt un transplantoir ou un balais à feuilles « made in China », cela ne vous coûtera rien et satisfera pleinement vos clients qui recevront un objet concret, et d'autre part seront ravis de votre attention.*

*Mon deuxième conseil est de bien avoir l'obligeance de faire disparaître à tout jamais mes coordonnées de votre fichier. Cela vous épargnera des dépenses inutiles. Ce budget vous sera plus utile à investir dans la qualité de vos produits (que je ne remets pas en cause). »*

**BAKKER** est adhérent de la **Fédération du e-commerce et de la vente à distance (FEVAD)** et fait partie de la « liste orange », (liste établie par le **Réseau anti-arnaques** et qui reprend les adhérents de la **FEVAD** dont le comportement marketing est bien perfectible).

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00031  
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.  
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

